

Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

CETIM
Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tél. +41 (0)22 731 59 63
Fax +41 (0)22 731 91 52
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
31^e session du Conseil des droits de l'homme
Point 4 : Situations relatives aux droits de
l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Déclaration orale ***Vérifier à l'audition***

Les droits humains continuent d'être bafoués dans le Sud de Madagascar

Monsieur le Président,

Nous sommes alarmés par les exécutions extrajudiciaires que continue à subir la population du sud de Madagascar et notamment dans la région d'Ankazoabo et de Midongy du Sud.

Comme nous l'avons déjà dénoncé dans cette enceinte, depuis 2012, sous prétexte de lutter contre les voleurs de zébus (dahalo), les forces de l'ordre ont procédé à de véritables massacres dans cette région de Madagascar au cours des opérations « Tandroka » et « Coup d'arrêt » avec plus de 1100 victimes¹.

En août 2015, toujours dans le même objectif, l'opération « Fahalemena » a de nouveau été lancée par les autorités malgaches.

Les résultats de cette opération ne diffèrent guère des précédentes. Les exactions commises par les militaires sur les populations civiles, en incendiant des villages et en tuant les villageois, ont entraîné la fuite de ces derniers dans la région d'Ankazoabo Sud.

Dans la ville de Midongy du Sud, le 15 septembre 2015, un militaire a sommairement exécuté un chef de famille, M. Pencheni Ravelomanga. Une émeute a été évitée de justesse².

Et dans une petite bourgade d'Antanimora Sud, le 12 octobre 2015, un jeune garçon âgé de 15 ans du nom de Bénéfice³, gardien de zébus, a été arrêté puis exécuté par les militaires, sous le commandement du colonel Thierry Ramambasoa, dans la région d'Androy et d'Anosy.

¹ <http://www.gendarmerie.gov.mg/blog/2015/01/la-presentation-de-voeux-du-secretaire-detat-a-la-gendarmerie-et-du-commandant-de-la-gendarmerie-nationale/>

² <http://www.madagascar-tribune.com/Emeute-evitee-de-justesse-a,21528.html>

³ www.sobikamada.com

Des organisations de la société civile ont dénoncé vigoureusement les arrestations arbitraires, suivies d'exécutions sommaires, perpétrées par les forces de l'ordre dans le cadre de cette opération⁴.

À noter que les forces de l'ordre sont actuellement à leur quatrième opération de « pacification », dans le but non avoué de faire partir la population de cette région riche en ressources minières. Le mode opératoire est toujours le même, à savoir : tuer, intimider, réprimer et piller la population civile, alors que les auteurs de ces exactions ne sont presque jamais inquiétés.

Nous demandons au gouvernement malgache de permettre une enquête indépendante sur les exactions commises par les forces de l'ordre durant les trois opérations successives « Tandroka », « Coup d'arrêt » et dernièrement « Fahalemena », et de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité de ses citoyens.

Pour conclure, nous demandons également au Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, de se rendre sur place afin d'examiner la situation.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 15 mars 2016

⁴ <http://www.midi-madagasikara.mg/a-la-une/2015/11/14/zanakandroy-halte-aux-executions-sommaires/>